

Formulaire d'admission destiné aux banques ou groupes bancaires

Description des informations qui doivent ressortir de la requête d'adhésion au cycle de formation bancaire initiale pour porteurs de maturité BEM (« cycle de formation BEM ») conformément au chiffre 8.3 du cycle de formation BEM.

1. Données relatives à la banque / du groupe bancaire

Nom et adresse de la banque / du groupe bancaire :
Données concernant la personne de contact : (nom, adresse, numéro de tél., adresse e-mail, etc.)
Adresse Internet, le cas échéant lien vers le programme pour porteurs de maturité de la banque / du groupe bancaire :

2. Conditions

La requête émise doit prouver le respect des conditions énoncées au chiffre 8.3.1. du cycle de formation BEM.

Conditions	Justification
Membre de l'ASB	Vérifié par l'ASB
Confirmation écrite de la banque / du groupe bancaire attestant participer au cycle de formation BEM et disposer de la qualification appropriée et travailler en collaboration avec un prestataire de formation subordonné.	Annexe : attestation L'attestation doit être dûment remplie, signée et jointe à la requête.
Au moins 1 formateur qui s'engage activement et répond aux exigences énoncées à l'art. 45 de la LPP ainsi qu'aux art. 40 et 44 de l'OFPr.	La preuve ou l'attestation doivent être fournies par la banque / le groupe bancaire qui émet la requête.

3. Concept de mise en œuvre (curriculum)

Les documents présentés dans le cadre de la requête doivent prouver que les éléments obligatoires (pour la banque / le groupe bancaire) en vertu du ch. 4.1. du cycle de formation BEM sont respectés.

Eléments obligatoires (selon ch. 4.1)	Documents à fournir
Rotations On-the-job	Concept de planification des interventions qui met en évidence les points suivants : • Domaines d'intervention avec attribution des aptitudes partielles selon le catalogue des aptitudes partielles BEM – Lieu de formation sur le tas et catalogue des aptitudes partielles MSP • Rotations des diplômés BEM (au moins 12 mois dans les domaines clés de la banque, dont au moins 6 mois au front) • Durée de la formation et dates d'entrée
Procédure de qualification	Documentation sur la manière dont l'élément de qualification « situation de travail et d'apprentissage » est mis en œuvre (y compris copies des formulaires utilisés, remarques sur les outils informatiques utilisés, etc.)

4. Procédure

Veuillez envoyer votre requête accompagnée de la confirmation signée (voir annexe) et des documents exigés par voie électronique au secrétariat de l'ASB : rafael.giobbi@sba.ch

Annexe : attestation

du respect, en tant que banque ou groupe bancaire, des dispositions applicables au cycle de formation bancaire initiale pour porteurs de maturité BEM («cycle de formation BEM»)

Le soussigné confirme que la banque mentionnée / le groupe bancaire mentionné ci-après

Nom et adresse de la banque / du groupe bancaire :

accepte les conditions relatives au cycle de formation BEM telles qu'elles ont été approuvées par la Commission de formation de l'Association suisse des banquiers en date du 23 janvier 2008. La banque concernée / le groupe bancaire concerné atteste participer au cycle de formation BEM et disposer des qualifications requises ; elle / il confirme également travailler en collaboration avec un prestataire de formation subordonné.

Prestataire de formation avec lequel la banque / le groupe bancaire collabore :
☐ CYP ☐ Bankenberatungszentrum (bbz St. Gallen) ☐ La banque / le groupe bancaire joue également le rôle de prestataire de formation ☐ autres :

Si des lacunes surviennent (violation du cycle de formation BEM), l'Association suisse des banquiers appliquera le « processus de surveillance » conformément au chiffre 8.3.3.

Lieu et date:	Signatures
	Prénom/nom :
	Prénom/nom :